

Orthographe et dictée

* On ne dira jamais assez que ce qui importe dans l'enseignement de l'orthographe est bien que les élèves sachent orthographier leurs productions d'écrits, non qu'il soient savants en règles qu'ils appliquent seulement en «dictée», les oubliant ailleurs... C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et cela est valable pour toutes maîtrises de savoir-faire élémentaires, où l'**implicite** est premier (car, comme la bicyclette, ne s'oubliant pas) par rapport à l'explicite (dont l'indiscutable nécessité vient ensuite). L'« orthographe naturelle » est-elle si naturelle que cela, ou bien se développe-t-elle chez les enfants familiers de la langue écrite, grâce à leur passion pour la lecture?...

* En relation directe avec la grammaire (morphologie, syntaxe), le vocabulaire (lexicologie) et le déchiffrement (phonologie), toutes disciplines qui avant d'être savantes sont acquises implicitement et occasionnellement, l'orthographe s'explique, certes, mais d'abord se pratique. Elle s'intègre donc principalement dans la pratique quotidienne, et les attitudes acquises par l'élève, qu'il faut évidemment éviter de décourager. Voici, entre autres, deux moyens d'y parvenir.

Le «doute orthographique»

* Il est banal de dire qu'on fait de l'orthographe à tout moment de la journée de classe. Encore faut-il le faire lucidement, pour l'enseignant et surtout pour l'élève. C'est vrai pour tout apprentissage : que l'élève sache ce qu'il fait, et pourquoi il le fait.

* En orthographe, comme en toute autre discipline, quand on a pour seul objectif d'éviter de faire des fautes, on attache plus d'importance à ce résultat scolaire qu'au savoir faire qui est en jeu. C'est ainsi qu'en dictée on préfère écrire au hasard le mot inconnu, en espérant «tomber juste», plutôt que de laisser un «blanc». Idem, notamment, en lecture à haute voix... Au fil des années scolaires, c'est cette habitude qui prévaut, conduisant à la déplorable orthographe de nos étudiants : ils sont passés à côté d'une maîtrise élémentaire, faute d'y avoir été réellement éduqués.

* Le remède de bon sens, c'est le doute orthographique : habituer les élèves dès la Grande Section de Maternelle à **refuser** de lire un mot qu'ils ne reconnaissent pas, ou d'écrire sous dictée un mot dont ils ne connaissent pas l'orthographe. Un signe convenu suffit pour signifier : «Je ne connais pas ce mot, je ne m'en remets pas au hasard, je demande de l'aide»...

* L'aide, ce sera le maître, ou bien un camarade, qui montrera où trouver le mot affiché dans la classe, laissera du temps pour consulter le dictionnaire, indiquera à quel mot ou règle se référer, ou tout bonnement en donnera l'épellation littérale, de sorte qu'en l'écrivant directement sans faute, l'élève commencera, ou continuera, ou achèvera de l'intégrer à son savoir...

* Pratiqué sur plusieurs années, grâce à une concertation d'équipe pédagogique, le doute orthographique ainsi systématisé devient un levier puissant de la maîtrise de l'orthographe. Il suppose évidemment que la dictée ne soit pas «évaluée» par une note...

La notation de la dictée

* Pour qui tient à noter les dictées, et à faire passer avant l'apprentissage visé le *contrôle* scolaire, il reste une grave anomalie à rectifier dans la pratique traditionnelle de notre école :

* La note d'un problème de mathématiques est obtenue en additionnant des points ou fractions de points correspondant à des réussites. La note de dictée est obtenue en soustrayant des points correspondant à des échecs. Ainsi, l'élève volontaire, qui fait 40 fautes d'orthographe à ses dictées de C.M., et mobilise son énergie pour en faire moins, en fera 30, puis 20, puis 10 mais aura toujours la même note : 0/20 ... De quoi le décourager, puis le dégoûter! Alors qu'un élève ayant l'« orthographe naturelle » (voir ci-dessus) obtient son 18/20 sans effort. Le plus souvent d'ailleurs, c'est dans les dernières lignes de la dictée que l'élève faible, épuisé, accumule les fautes.

* La solution (que j'ai eu le plaisir, après l'avoir recommandée pendant près de 30 ans, de voir préconiser récemment à la télévision par Daniel PENNAC en personne) : s'inspirer en dictée de la manière de noter des autres disciplines, en additionnant les réussites.

* Pour cela, fragmenter sa dictée, par des barres verticales dictées avec le texte, en autant de segments égaux qu'il y a de points à attribuer : 10 points pour une dictée de 80 mots ? Une barre tous les 8 mots. Voire tous les 4 mots si l'on note sur 20... La notation : 1 point attribué à chaque segment réussi sans faute...

* Ainsi, l'élève faible peut «viser le 4», de même que le candidat bachelier «vise le 11» en traitant les questions qu'il connaît avant de se hasarder aux autres... Plus jamais de «zéro en dictée», et cela sans nuire aux «bons élèves» : un rêve, ou une nécessité?...

La récitation écrite , dite « auto- dictée »

* Ce qu'on appelle auto-dictée varie d'un enseignant à l'autre. Non sans incohérences, non sans excès. Plutôt que le mot « dictée », totalement impropre et porteur de connotations évitables, on peut préférer **récitation écrite**, qui rend compte exactement de l'exercice.

* Il s'agit de mémoriser (leçon à la maison parfaitement légitime) une ou plusieurs phrases constituant un fragment de texte, afin de le restituer de mémoire par écrit.

* Dans quels buts ? Au pluriel car ils sont multiples :

- Un entraînement à la **mémorisation** : si possible quotidien.
- Une familiarisation implicite et progressive au fonctionnement de la **langue écrite** : si possible sur des fragments bien choisis, d'une langue correcte et accessible.
- Une **imprégnation** (vieux concept discuté mais significatif) des contenu et style de cet écrit : choisi aussi soigné et riche que possible dans le texte dont il est tiré.
- Une occasion de saisir plus complètement le **sens** de ce texte de référence : si possible donc un texte déjà lu et travaillé assez récemment en classe : texte de lecture de la veille par exemple.
- Enfin, un exercice d'apprentissage , par une pratique directe, de l'**orthographe** des mots et des règles rencontrés.
- Sans oublier : un exercice d'**écriture** soignée.
- Et bien entendu : une occasion d'exercer son **autonomie intellectuelle** (mémorisation - restitution - auto-contrôle)

* Il en résulte qu'ainsi conçue, la récitation écrite est un exercice court, quotidien, non noté mais auto-corrigé immédiatement (jusqu'à recopier la totalité d'un passage rempli d'erreurs). Bref, la récitation écrite est une sorte de « gamme » quotidienne de maîtrise de la langue écrite, peu stressante, peu contraignante et très formative dans la durée.

* Pratiquement :

- Chaque jour, du CP au CM2.
- Durée : 5 minutes, si possible en début de matinée, ou en travail autonome programmé.
- Longueur : d'une phrase de trois mots ou plus au CP, jusqu'à ce qu'on pourrait fixer comme un maximum utile de trois lignes écrites au CM2.
- Texte utilisé : un des derniers textes récemment travaillés (préparé, lu, commenté...)
- Procédure : l'élève écrit les phrases mémorisées, directement au propre et uniquement de mémoire. Puis il prend le texte de référence et corrige immédiatement ses erreurs... Pour faciliter la tâche, on peut proposer d'écrire cette récitation toutes les deux lignes, pour corriger dans l'interligne.
- L'enseignant n'intervient pas. Ou peu, pour aider... Et surtout ne note pas!

* Ainsi évitera-t-on les dérives de ces « auto-dictées », nécessairement hebdomadaires, de dix lignes apprises par coeur, puis laborieusement corrigées et notées par le professeur qui n'en peut mais, sans pourtant atteindre les objectifs visés...